



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Environnement – attribution de subventions et renouvellement de cotisation

DEL-2013-099

Numéro de la délibération : 2013/099

Nomenclature ACTES : Finances locales - subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 03/07/2013

Date de convocation du conseil : 27/06/2013

Date d'affichage de la convocation : 27/06/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Nelly BURLLOT par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Environnement – attribution de subventions et renouvellement de cotisation

Rapport de Loïc BURBAN

Compte tenu de leurs interventions dans le domaine du développement durable, la commission environnement réunie le 20 juin 2013 propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

| | |
|----------------------------------|-------|
| – Bretagne Vivante : | 200 € |
| – Peuples des forêts primaires : | 160 € |
| – Eaux et Rivières de Bretagne : | 160 € |

La commission propose également de renouveler la cotisation annuelle au Réseau Grand Ouest développement durable : 500 €

Nous vous proposons :

- D'attribuer les subventions proposées par la commission environnement et de renouveler la cotisation annuelle au Réseau Grand Ouest développement durable

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 juillet 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**